

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 53

-----  
N°175

En exercice : 53

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 45

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 3 DÉCEMBRE 2020

**L'AN deux mille vingt, le 03 décembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 27 novembre 2020, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, GILLY Jean Paul, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, DAGUET Anthony, NEDELEC Sozig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Est absent : BUTT Zishan.

Représentés par :

Monsieur Damien BIDAL

Monsieur Gilbert FAUCHEUX

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Madame Maryse EMEL

Monsieur Miguel MONTEIRO

Monsieur Franck LE ROY

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Mizgin OZHAN

Monsieur Pierre SACK

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

---

Secrétaire de séance : Monsieur Hadji-Gavrill

---

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des  
Finances/Service Budget et Qualité Comptable

**OBJET : Admission en non-valeur de dépenses imputées sur le budget principal Ville et le budget annexe du CMS - exercice 2020**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu l'instruction budgétaire M14,

Vu les états de produits irrécouvrables présentés par la Comptable du Trésor,

Vu le budget communal,

Adoption à l'unanimité par 52 pour

**DELIBERE :**

**DECIDE** l'admission en non-valeur les créances irrécouvrables, à hauteur de 28 607,03 € pour le compte du Budget principal Ville ;

**DIT** que la dépense en résultant sera inscrite en section de fonctionnement au budget principal de la Ville de l'exercice en cours sur l'imputation suivante :

Service	Chapitre	Article	Fonction
701	65	6541	01

Reçue en préfecture le : 10/12/20  
Accusé en préfecture :  
93-219300019-20201203-lmc118171-DE-1-1  
Publiée le : 10/12/20  
Certifiée exécutoire : 10/12/20

Le Maire,

Karine FRANCKET

